

FICHE CREEE

FICHE CREEE

Grossat

Nom : Grossat Numéro matricule du recrutement : 46

Prénoms : Antoine Surnoms : _____ Classe de mobilisation : 1908

ÉTAT CIVIL

Né le 24 mai 1888 à St Georges d'Espéranche canton d' Heyrivieux département de L. Niev résidant à Chastieu canton de Heyrivieux département de L. Niev profession de Cultivateur

fils de Jeu Georges et de Sermet, Victoire domiciliés à Chastieu canton de Heyrivieux département de L. Niev

Marié le _____

SIGNALEMENT.

Cheveux et sourcils châtains
yeux bruns front ordinaire
nez moyen bouche moyenne
menton ronde visage ovale

Taille : 1 m.64 cent. Taille rectifiée : _____ m. cent.
Marques particulières : _____

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1° partie de la liste en 1909
Classé dans la _____° partie de la liste en 19_____

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 48 de la liste de Heyrivieux
Incorporé le 6 octobre 1909 à Chastieu au corps et soldat de 2° classe ledit jour. Passé au 97° Regt d'Infanterie le 10 Novembre 1910 (1^{er} de 9^{ème} com. la 51^{ème} Brigade du 5^{ème} Régiment 1910)
Arrivé au corps et soldat de 2° classe ledit jour. Coursif en congé le 24 septembre 1911 - Certificat de bonne conduite C. de 2^{ème} classe
Rappelé à l'activité suite de la Mobilisation Générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 2 août 1914. Disparu le 19 août 1914 à St-Clément (M.G. 30 km du 9^{ème} 1915 - R. de C. de 1914 - 1914). Secours de 150 francs le 26 mars 1915 à Mme G. Grossat (mère). Déclaré décédé le 19 août 1914, par jugement déclaratif rendu le 25 septembre 1920 par le Tribunal de La Roche (M. G. de 3^{ème} décembre 1920)

	CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS	
			au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au Répertoire.
Armée active.	<u>97° d'Infanterie</u>			<u>1093</u>
	<u>97°</u>	<u>1°</u>		<u>2407</u>
Disponibilité et réserve de l'armée active.	<u>Rég't d'enf de Chambay</u>			<u>13776</u>
Armée territoriale et sa réserve.				

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.	BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
<u>Champagne</u> du <u>3 août</u> <u>1914</u>		
<u>au 19 août</u> <u>1914</u>		
<u>1910</u>		
<u>Front. Inférieur</u> du <u>3 août</u> <u>1914</u>		
<u>au 13 août</u> <u>1914</u>		
<u>Ann. Amiens</u> du <u>14 août</u> <u>1914</u>		
<u>au 19 août</u> <u>1914</u>		

PÉRIODES DIVERSES.	ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :		DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	La réserve de l'armée active.	L'armée territoriale.	
1 ^{re} dans l'Armée territoriale.	du _____ au _____	du _____ au _____	_____
2 ^{de} dans l'Armée territoriale.	du _____ au _____	du _____ au _____	_____
1 ^{re} dans l'Armée active.	du _____ au _____	du _____ au _____	_____
2 ^{de} dans l'Armée active.	du _____ au _____	du _____ au _____	_____
Supplémentaire dans l'Armée territoriale.	du _____ au _____	du _____ au _____	_____
Supplémentaire dans l'Armée active.	du _____ au _____	du _____ au _____	_____
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	du _____ au _____	du _____ au _____	_____

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, amis, etc.).